

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2014

## ELECTIONS MUNICIPALES : ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE DU 23 ET 30 MARS 2014

Monsieur le maire informe le conseil qu'il faudra installer un deuxième isolement car la liste électorale comprend plus de 300 inscrits.

Monsieur le maire propose d'installer le bureau de vote dans la salle des fêtes. Les membres présents émettent un avis favorable.

Il est rappelé que les électeurs et électrices doivent présenter, au moment du vote, en même temps que leur carte électorale, un titre d'identité. Les électeurs et électrices non munis de l'une des pièces indiquées dans l'arrêté ministériel du 12/12/2013 ne seront pas admis à prendre part au scrutin.

### ↳ Composition du bureau de vote pour l'élection municipale du 23 MARS 2014 :

<b>PRESIDENT</b>	<b>PRESIDENT SUPPLEANT</b>
M MARIE Camille	Mme BIDAN Véronique

<b>ASSESEURS</b>	
<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
M LECOEUR Yvon Mme GOUESLARD Pierrette M DOLLEY Vincent M DE LAFORCADE Eric	M PUDDU Philippe M CALIPEL Denis M LECAUDEY Pascal Mme LAVALLEY Isabelle

<b>DE 8H00 A 13H00</b>		<b>DE 13H00 A 18H00</b>	
M MARIE Camille M LECOEUR Yvon Mme GOUESLARD Pierrette	M MARIE Camille M PUDDU Philippe M CALIPEL Denis	Mme BIDAN Véronique M LECAUDEY Pascal Mme LAVALLEY Isabelle	M MARIE Camille M DOLLEY Vincent M DE LAFORCADE Eric

### ↳ Composition du bureau de vote pour l'élection municipale du 30 MARS 2014 :

<b>PRESIDENT</b>	<b>PRESIDENT SUPPLEANT</b>
M MARIE Camille	Mme BIDAN Véronique

ASSESEURS	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
M LECOEUR Yvon Mme GOUESLARD Pierrette M LEGRAND Olivier M DE LAFORCADE Eric	M PUDDU Philippe M CALIPEL Denis M LECAUDEY Pascal Mme LAVALLEY Isabelle M DOLLEY Vincent

DE 8H00 A 13H00		DE 13H00 A 18H00	
M MARIE Camille M LECOEUR Yvon Mme GOUESLARD Pierrette	M MARIE Camille M PUDDU Philippe M CALIPEL Denis	Mme BIDAN Véronique M LECAUDEY Pascal Mme LAVALLEY Isabelle	M MARIE Camille M LEGRAND Olivier M DE LAFORCADE Eric

**RACCORDEMENT DES BÂTIMENTS COMMUNAUX AU R2SEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF  
CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Monsieur le maire présente les propositions suivantes pour le raccordement au réseau collectif des bâtiments communaux :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de présenter le devis de l'entreprise STEA pour un montant total de 5 803.01 € à l'AESN.

DEL 03032014-01 / ALIENATION DU CHEMIN COMMUNAL

Vu le code des collectivités territoriales,

Par délibération en date du 02 décembre 2013, le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation d'une portion de voirie cadastrée ZE160, environ 125m<sup>2</sup>, en vue de sa cession à Monsieur et Madame DUCHEMIN Yvon domiciliés 28, le bourg à Contrières.

L'enquête publique s'est déroulée du 4 février au 18 février 2014 (inclus)

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Les propriétaires riverains ont été mis en demeure d'acquérir cette portion de voirie attenante à leur propriété ; aucune demande n'a été constatée.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été respectée, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE de désaffecter** cette portion de voirie, d'une contenance d'environ 125m<sup>2</sup> en vue de sa cession,

**DECIDE de fixer** le prix de vente de cette portion de voirie à 1 000€ (milles euros)

**DIT QUE** les frais de géomètre et de notaire seront à la charge des acquéreurs

**AUTORISE** M le Maire ou son 1<sup>er</sup> adjoint à signer toutes les pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

## DEL 03032014-02/DECOUPAGE DU CANTON

Monsieur le maire demande à son conseil d'émettre un avis sur le nouveau découpage du canton qui vise à réduire le nombre de cantons dans le département, à savoir :

« Êtes-vous favorable à ce projet de nouveau découpage tel qu'il est présenté ? »

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité émet un avis défavorable sur le projet de découpage des cantons.

## QUESTIONS DIVERSES

M le Maire informe le conseil que la taille des haies a été effectuée par l'entreprise LETOUZEY. Une remarque a été faite à M le Maire concernant la taille de la haie située aux conteneurs poubelles. La taille a abimée la haie.

M LECOEUR Yvon demande s'il est possible d'installer un miroir au carrefour du pont de monceaux. Carrefour estimé très dangereux car manque de visibilité notamment des véhicules en provenance de Coutances.

M DOLLEY Vincent informe le conseil qu'il a pris contact avec M Nicolas TOUZEY, de la SAUR pour une demande de devis pour :

- Une maintenance de la station de monceaux
- Contrôle du système électrique, obligatoire, contrôle annuel
- Proposition pour le curage du réseau collectif
- Proposition d'un contrôle de conformité d'installation au réseau collectif étendu sur l'ensemble des maisons du bourg. L'agence de l'eau peut subventionner à hauteur de 30%

M le Maire informe les membres présents du recrutement de M Jean-Denis AUMONT au poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014.

La séance est levée à 23H00.